

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 45 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 54 fr. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42

Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 25

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, place de la Bourse, 3, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, et à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 24 MAI 1887

M. CLÉMENTEAU A RAISON !

M. Clémenteau a parfaitement raison. Ceci ne peut faire de doute pour toute personne qui observe d'un peu près les agitations, les impuissances en même temps que les besoins du parti républicain depuis les élections législatives d'octobre 1885.

M. Clémenteau a raison, en refusant au nom de ce qu'il pense être l'intérêt de la République, et après avoir fait, à deux reprises différentes, vis-à-vis de M. Freycinet et vis-à-vis de M. Goblet, l'abandon de son programme, en refusant de continuer plus longtemps l'expérience de conciliation, c'est-à-dire d'impuissance, à laquelle il s'est laissé aller avec son groupe depuis une année.

Il a raison, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il en est convaincu et que l'évidence lui a ouvert les yeux sur la fausse route que font ses amis, fausse route qui conduit en effet le gouvernement de son choix et de son cœur à l'avortement le plus irrémédiable et, par suite, à la ruine, peut-être plus proche qu'on ne le pense généralement.

M. Clémenteau a fait, au lendemain de l'installation du cabinet Goblet, un discours qui mériterait aujourd'hui d'être relu et médité.

Soul, M. Clémenteau a su se rendre compte du nouvel état du parti républicain depuis la défaite, la déroute des opportunistes en 1885.

Soul, M. Clémenteau, à gauche et à gauche et à l'extrême-gauche, voit l'importance qu'une nouvelle dissolution pourrait avoir dans le pays pour le régime qu'il aime, quel est son logique.

En effet, quels sont en somme les deux grands éléments qui divisent la Chambre actuelle, si l'on veut généraliser la question et mettre tout préjugé, toute question incidente de côté ? Il est clair qu'il y a à gauche des députés, nombreux même, dont les instincts conservateurs l'emporteraient certainement au besoin sur les affections politiques, nous irons même plus loin, sur l'étiquette gouvernementale par exemple si nous entrons dans une crise sociale, dans une question de vie ou de mort.

Or, y a-t-il à la Chambre une autre théorie ? Y a-t-il une autre politique ? Une politique qui veut des réformes radicales et absolues dans la constitution de notre société, dans les rapports de l'Église et de l'État, etc., etc.

Evidemment oui ! M. Clémenteau s'est depuis longtemps posé comme l'homme comprenant le mieux, synthétisant le plus exactement ces aspirations, ces revendications.

Il appartient à M. Clémenteau de constituer un groupe au service de cette politique, et d'établir qu'il est la majorité parmi les républicains de la Chambre et qu'avec son aide il peut faire quelque chose.

Vivre perpétuellement comme nous venons de le faire depuis plusieurs mois, avec des ministres qui ne peuvent se maintenir qu'avec des prodiges d'équilibre, les quels consistent à prendre tantôt ici, tantôt là, l'appoint nécessaire pour faire une majorité de circonstance, ce n'est pas vivre et surtout c'est ne pas vouloir sortir des difficultés contre lesquelles on est acculé. C'est de plus affirmer hautement l'impuissance de la République ne sait ou ne peut sortir.

Il n'y a donc aujourd'hui à la Chambre que deux majorités possibles : L'une à droite, avec appoint des républicains désabusés, avec le programme des droites : pas d'impôts nouveaux, économies, liberté d'enseignement, etc.

L'autre, à gauche, avec les radicaux et leur programme comme base. C'est, du moins, la seule et suprême expérience à tenter qui reste au parti républicain.

En dehors de là il faut bien reconnaître qu'il n'y a que des expédients plus ou moins heureux, plus ou moins habiles, dont la durée n'excède pas trois et six mois et qui aboutissent tous, et de plus en plus, le peuple à conclure que la République ne peut aboutir à rien.

... Sans parler de la gêne, des souffrances et des complications du moment.

TOUJOURS LA CRISE

(D'un correspondant spécial)

Paris, 23 mai. M. Rouvier, en prenant hier soir congé du président de la République, avait été pris par ce dernier de faire encore une démarche auprès de M. de Freycinet pour l'amener à revenir sur son refus et à se charger de former un ministère.

Le président de la commission du budget se rendit donc, ce matin, rue de la Faisanderie, mais M. de Freycinet persista dans sa résolution.

À ce moment où M. Rouvier revenait à l'Élysée, M. Floquet y arrivait, mandat par M. Floquet l'entretien entre ce dernier et le président de la Chambre a duré de 9 h. 1/2 à 11 h.

M. Grévy lui a d'abord fait part du résultat des négociations que M. Rouvier a poursuivies et qui ont eu pour conséquence d'amener dans l'esprit du président de la commission du budget la conviction que, seule, la formation d'un cabinet de concentration était possible.

Toujours la même histoire. « C'est absolument mon avis, répondit M. Floquet, que M. de Freycinet est le seul homme qui puisse se charger d'une mission semblable. — Mais M. de Freycinet n'en veut pas, répliqua M. Grévy. — Voulez-vous que je fasse encore une démarche auprès de lui, demanda M. Floquet ? — Comme vous êtes amable ! répondit le président de la République ; probablement, je n'osais à ce que vous le demandez. »

À midi, M. Ducloux, ancien président du conseil, était reçu par M. Grévy. Mais on ne savait pas s'il y avait été mandé, ou s'il y était allé de sa propre initiative.

Du reste, la confusion des jours précédents au sein des nouvelles n'était rien à côté de celle qu'on constate en ce jour à la Chambre.

M. Floquet, disant l'un, s'est trompé de porte ; au lieu d'aller chez M. de Freycinet, il s'est rendu chez M. Ducloux. C'est pour lui-même qu'il travaille, disait un autre. Mais non, c'est pour M. Goblet, dont on a trois fois, non moins bien renseignés que les deux premiers, etc.

À trois heures, on annonçait que M. Ducloux avait définitivement accepté de composer un ministère. Il aurait tenu au président de la République le langage qui va être reproduit, sous son embarras, est, parait-il, le général Boulanger ; elle est bien simple à résoudre. Je vais former un cabinet. Dans dix jours, on ne parlera plus de ce turbulent ministre de la guerre ; je vous donnerai alors ma démission, et vous pourrez appeler d'autres hommes politiques au pouvoir.

Dans ce cabinet, M. Ducloux prendrait les affaires étrangères et la présidence du conseil. M. Fallières serait allié à l'intérieur ; M. Rouvier aux finances ; le général Sausier à la guerre, etc., etc.

À 5 heures, le même M. Ducloux avait renoncé à toute tentative et M. Floquet avait été dissuadé par un certain nombre de ses amis politiques d'aller chez M. de Freycinet.

Avec le cabinet Ducloux, on mettait en avant un second cabinet Devès, dans lequel M. Goblet était remplacé par M. Devès. M. Daubigny par M. Rouvier, M. Millard par M. de Hérédia.

Avec tous ces combinaisons et tous ces rumeurs, il n'y a plus à en finir.

M. Clémenteau était venu à la Chambre, dans la voiture de M. le général Boulanger qui ne le lâchait plus.

Le rapprochement s'était fait hier soir entre eux, en dinant dans un restaurant de marque, grâce à l'entremise de MM. Laguerre et Rochefort.

Par contre on prêtait ce mot à M. Jules Ferry :

« Nous sommes prêts, mes amis et moi à soutenir M. Clémenteau, s'il veut se séparer du général Boulanger. »

Ce qui, par exemple, ressort nettement de la situation, c'est le mécontentement des radicaux contre M. Grévy, qu'ils accusent hautement d'avoir inconstitutionnellement, et de vouloir, envers et contre tous, reprendre son protégé M. de Freycinet, sans faire appeler aucun de leurs, pas plus que M. Clémenteau.

Paris, 23 mai. À 7 heures on affirmait de nouveau que M. Floquet ne s'est pas rendu chez M. de Freycinet.

Le président de la Chambre avait été très vexé de ce que le président de la République l'eût simplement fait appeler pour l'inviter chez ce dernier sans lui faire à lui-même l'offre de former un cabinet.

M. Floquet, très mécontent, serait tout uniment rentré à la présidence de la Chambre.

À ce moment où M. de Freycinet venait de se rendre chez M. Ducloux, attendu de nouveau à l'Élysée. Les amis de M. de Freycinet affirmèrent que son refus est ce qui est le plus définitif ; étant donné la personnalité en jeu, et ce qu'on sait de M. de Freycinet, il y a lieu de faire de grandes réserves.

D'après l'Agence Havas, le bruit court dans les cercles parlementaires que M. Floquet serait disposé à accepter la mission de former un cabinet. La même agence dit que M. J. Grévy n'a pas offert à M. Ducloux de former le ministère.

LA FRAUDE SUR LES BEURRES

Nous avons fait connaître les dispositions principales de la loi pour réprimer la fraude sur les beurres. Nous en faisons connaître maintenant les détails généraux.

Voici le texte d'une circulaire que les procureurs généraux viennent d'adresser aux procureurs de la République, et qui a trait non seulement à l'application de cette loi, mais de plus à la surveillance des falsifications en général ; elle offre donc un double intérêt :

« Monsieur le procureur, le Journal officiel a promulgué récemment la loi votée par la Chambre des députés et le Sénat, au sujet de la répression des fraudes commises dans la vente des beurres. »

« En la portant à votre connaissance, je ne saurais trop appeler votre attention sur la nécessité de faire droit à toutes les plaintes que vous recevrez et de saisir les agents placés sous vos ordres, tout ce qui a trait à l'alimentation publique. »

« Cette surveillance, bien entendue, est destinée à être profitable à tous ; ce sera surtout, sans doute, aux classes laborieuses exposées à être victimes de ces fraudes. »

« S'il convient qu'elle soit pratiquée sans excès de rigueur, il importe aussi qu'elle ne subisse aucun temps d'arrêt, aucun défilance. »

« Je vous prie donc d'adresser des instructions à vos auxiliaires, pour qu'ils soient très strictement observés, et vous aurez soin de déférer à la justice tous ceux qui y contreviendraient. »

« Vous voudrez bien également veiller à ce que les autres produits alimentaires, en particulier le lait, qui reste soumis au régime légal antérieur, soient aussi l'objet d'un examen sérieux, permanent, qui combatte les fraudes trop souvent constatées et qui ne manquent pas de nuire à la santé publique. »

A TRAVERS LES JOURNAUX

M. Jules Delafosse commente ce ainsi son article hebdomadaire dans le Matin.

Gâchis ! gâchis ! gâchis ! tel est le mot qui revient le plus souvent dans les propos qu'on échange sur la politique et, de fait, il n'en est point d'autre qui qualifie plus exactement le spectacle que nous offre en ce moment la République. Ce régime idéal qui est, au dire de ses adeptes, le symbole de toutes les perfections, a ce caractère unique de ne posséder ni hommes de gouvernement, ni majorité de gouvernement, ni principes de gouvernement ; ni rien de ce qui constitue, d'ordinaire, un gouvernement.

« Ce régime, il réalise, au naturel, cette condition fantastique que promulgua M. Henri Rochefort un jour de belle humeur : Article unique : il n'y a plus rien ! »

Et, certes, il faut que notre situation politique soit bien désespérée pour que M. de Freycinet lui-même ait refusé de s'en charger. Il est, par excellence, l'homme de toutes les besognes, principalement des pires, le seul ministre de rechange que possède la République. C'est toujours lui qu'on

appelle, dès qu'il s'agit de remplacer un ministère opportuniste par un ministère radical ou bien, inversement, un cabinet radical par un cabinet opportuniste.

Comme il n'a pas de principes, il n'a point de dégoûts. Il s'accorde également de tous les programmes et de toutes les collaborations. Blanc d'Espagne ou collectiviste, marquis ou franc-maçon, il n'y fait guère de différence, et peut être l'un ou l'autre, le lendemain, suivant le vent qui souffle, sans cesser de se ressembler partout. C'est qu'il ne connaît et n'aime, au fond, que le pouvoir, et comme il est souple autant qu'habile, il s'adapte pour tout le monde.

Eh bien, M. de Freycinet, cette fois, a refusé de sauter ! Oui, la peinture d'histoire vient de s'enrichir d'un sujet mémorable : M. de Freycinet refusant le ministère ! A quel degré de misère et d'avilissement la République nous a-t-elle fait descendre, pour que de pareils spectacles se puissent produire ! Le pouvoir est à ce point discrédité qu'il ne trouve plus de preneur.

M. P. de Cassagnac, dans l'Autorité, traite la question Boulanger :

« Je conclus : un ministère avec M. Boulanger c'est certainement la guerre prochaine et dans de mauvaises conditions. »

Sans M. Boulanger, c'est la paix assurée pour longtemps et une paix qui nous permettra d'être prêts, tout à fait prêts, le jour où l'Allemagne nous mettra dans la nécessité de choisir entre l'honneur et la honte.

Et ce langage que je tiens, moi, depuis le premier jour de la popularité de M. de Freycinet, parce que j'ai la conscience de remplir un devoir national, ce langage, je ne suis plus seul à le tenir.

« Trente députés républicains ont voté l'autre jour les mêmes paroles. Les uns, et ces députés appartiennent aux nuances les plus diverses. »

« M. de Freycinet, le voisin de vote, de M. Clémenteau et de M. Jules Ferry, comme le voisine de M. de Mas et de Mgr Freppel. »

« Or, tous ces députés d'opinion différente peuvont-ils être soupçonnés d'obéir à d'autres préoccupations que des préoccupations patriotiques ? Non. Tous nous voulons la paix et avec ce bien-être, nous sommes exposés à toutes les surprises. »

M. H. Rochefort s'attaque à M. J. Grévy :

« M. Grévy, qui se vantait d'être constitutionnel avant tout, en prend singulièrement à son aise avec la Constitution. Quand Mac-Mahon a constaté que la France était contre lui, il a eu au moins, ne voulant pas se soumettre, la probité de démissionner. M. Grévy, au contraire, refuse, lui aussi, de se soumettre ; mais comme il n'est, sans doute, au douze cent mille francs que nous lui servons annuellement, il ne peut se décider à se démettre. »

« Et, chose curieuse, c'est le général Boulanger que les opportunistes accusent d'aspirer à la dictature ! »

Pendant que l'Intransigeant même le chœur de ceux qui réclament M. Boulanger à cor et à cri, nous lisons dans le Radical, sous la plume de M. Henri Maret :

« À la porte des sections de vote, hier, à Paris, les électeurs trouvaient, en grand nombre, de belles bandes sur papier vert, portant ces mots : « Votez tous pour Boulanger ! »

« Cependant, M. de Freycinet, le signataire d'un candidat, était timide, conformément à la loi. »

« Quel est le comité qui a payé les frais d'affiches et de timbres ? Les électeurs savent aussi quel est le comité de la fraude, et la question romaine de la République spéciale de bulletins de vote portant les mots : »

Election législative du 22 mai 1887
Général BOLLANGER
et imprimés : 10, rue de Bussy.

« Quelques jolis fragments d'une causerie faite samedi par M. Jules Simon sur le surmenage intellectuel : »

« Je ne m'occuperai pas de surmenage pour toutes les écoles et tous les enfants ; je ne veux, en ce moment, viser que les enfants... comment dire ? les enfants des bourgeois, les enfants de ceux qu'on nomme les classes dirigeantes... depuis qu'elles ne dirigent plus rien. »

« Je ne fais pas la guerre à ceux qui donnent cette éducation, poursuit M. Jules Simon : les professeurs sont les premières victimes du surmenage actuel. Ils sont astreints à un travail incroyable. Mais, précisément, cette éducation, en surmenant les élèves, écrase les maîtres. Ils sont obligés à une présence constante, soit pour leurs leçons, soit pour corriger les devoirs, et néanmoins, quoique présents, ils sont absents, ne pouvant plus donner en quelque sorte leur pensée et leur âme à leurs élèves, ni parler à leur intelligence à leur cœur. Il y a de surcroît, mais il n'y a plus d'éducation. »

L'orateur a terminé en commentant un mot de Mgr Dupanloup sur les classes dirigeantes :

« On parlait, un jour, devant l'évêque d'Orléans, de l'effacement graduel qui paraît menacer les classes dirigeantes, et l'on s'en montrait inquiet. »

« Oh ! dit-il, on peut être rassuré : elles savent le latin, et comme il est si difficile de le parler, elles ont gardé une supériorité, qu'elles sont aptes à comprendre les grandes choses qui se font autour d'elles. Latin à part, si nos enfants reçoivent une éducation qui élève leur cœur et leur esprit, s'ils songent à l'au-delà, s'ils ont l'éternité dans leurs pensées et dans leurs sentiments, ils feront l'estime de tous, inspireront le respect et l'obéissance. Éveiller toutes les forces de notre intelligence et de notre vertu, voilà l'œuvre de l'éducation. »

Malheureusement, les nouveaux programmes, qui dispensent l'instruction d'un dossier indigeste, n'ont aucun souci de l'éducation.

« Le Voltairien publie l'anecdote suivante sur Jean Dollfus : »

« À propos de la mort de Jean Dollfus, rappelés une des plus glorieuses pages de la vie de ce vrai patriote. »

Maire de Mulhouse au moment de l'entrée des troupes allemandes, Jean Dollfus alla au-devant du général pour lui demander de lever la contribution de guerre qui pesait sur la ville et d'épargner aux ouvriers les garnisaires qui les ruinaient.

« La général refusa d'abord. Alors Dollfus qui avait mis à cette occasion toutes ses décorations sur la poitrine, saisit la croix de commandeur de l'Aigle-Rouge de Prusse, qui pendait à côté des autres, l'arracha et la lança aux pieds du général allemand en s'écriant : »

« Vous êtes un homme de bien, et je ne veux plus de cette croix. Désormais aucun homme à l'âme haute et généreuse n'osera la porter. »

« Un vrai Français ne craint pas la mort : suis prêt ! »

Cette attitude énergique et brave imposa au général allemand, et l'affaire n'eut pas d'autres suites.

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant spécial)

Paris, 23 mai. Les deux Chambres du parlement n'ont tenu, aujourd'hui, de séance que pour la forme. En raison de la prolongation de la crise ministérielle, le Sénat a décidé qu'il ne se réunirait que sur la convocation de son président, et la Chambre s'est ajournée à jeudi. Serait-ce que la crise aurait, d'ici au 26, reçu une solution ?

Cependant, M. Floquet qui présidait et qui, dans la matinée, avait été, en compagnie de M. Rouvier, et sur l'invitation de M. J. Grévy, revint à M. de Freycinet, pour le faire revenir sur son refus, n'a rien fait pressentir dans ce sens. Son silence était interprété comme impliquant la persistance de M. de Freycinet dans sa détermination. En outre, le fait que M. Ducloux avait été reçu ce matin par M. Jules Grévy, ferait croire à la formation d'un cabinet Ducloux, Fallières et Rouvier.

Toutefois, je dois ajouter, pour être complet, que la Justice et M. Clémenteau, son directeur, ayant aujourd'hui, mais beaucoup d'eau dans leur vin (lire les démentis à l'endroit des déclarations opposées faites à MM. Clémenteau et Pelletan), il n'y aurait rien d'autrement extraordinaire à ce que M. de Freycinet se ravistât maintenant qu'il peut croire qu'un cabinet de concentration républicaine présidé par lui ne rencontrerait plus l'opposition intraitable du groupe de l'extrême gauche.

La Bourse est, du reste, de cet avis, car si elle a été ferme cette après-midi, c'est uniquement parce

qu'elle a la conviction que M. de Freycinet va reprendre le pouvoir. Si la crise se résout ainsi, la galerie d'art sera trop pleine de se plaindre, car elle aura été dans notre chronique politique, d'ordinaire si terne et si monotone, deux notes assez réjouissantes : celle des lamentations de M. Jules Grévy à l'endroit des procédés du Parlement qui ne croit pas d'empêcher les derniers jours d'un homme de son âge ; et celle de l'habileté de M. de Freycinet, formée par M. Clémenteau, à l'adresse du président de la République.

Sur 569,236 électeurs inscrits, il y a eu dans l'élection législative d'hier du département de la Seine 271,834 suffrages exprimés, qui se décomposent ainsi : M. Mesurier 219,929 ; général Boulanger, 38,457 ; divers, 12,048. Il y a donc eu 297,902 abstentions.

Si l'on excepte le scrutin du 4 mai de l'année dernière où M. Gravier fut élu par 163,163 voix contre 107,395 données aux candidats socialistes et qui compte 300,845 abstentions, jamais il n'y a eu dans la Seine un pareil chiffre d'abstentions.

Aux élections du 4 octobre 1885, il y avait eu 434,001 votants et 129,339 abstentions et M. Cantagrel, qui remplace M. Mesurier, avait obtenu 289,110 voix. D'où l'on conclut que l'influence du Comité de l'Union républicaine radicale socialiste est loin d'être en augmentation.

Il y a eu, à Paris, un stock d'électeurs radicaux socialistes de toutes nuances que l'on peut considérer comme formant la clientèle, en quelque sorte invariable du parti ; ces électeurs font balie quand il n'y a qu'un candidat, et quand il y en a plusieurs ils se divisent suivant les affinités de leurs groupes ou leurs sympathies personnelles. C'est pourquoi M. Mesurier, pour peu qu'il ait eu un concurrent radical, même de qualité médiocre, n'eût pas obtenu, hier, la majorité nécessaire pour rendre son élection valable.

Quant aux 38,457 suffrages contestés par le Comité de l'Union républicaine radicale socialiste contre l'élimination du général Boulanger du ministère de la guerre, c'est, en somme, un véritable échec pour les amis de l'honorable général, qui ont voulu tenter cette consultation du suffrage universel.

Il est vrai que M. Rochefort, qu'on ne prend jamais sans vert, évalue à cent mille, au bas mot, le chiffre de ces protestations, parce qu'il y a au moins 60,000 suffrages annuels portant le nom du général Boulanger, parce que ces bulletins portaient également le nom d'un autre candidat. Mais l'assertion reste à prouver, et, en la supposant exacte, est-ce que la manifestation en acquiescement plus d'autorité ? En effet, elle imposera plus impuissamment encore, au président de la République, un devoir qui lui incombe déjà, celui de ne pas se laisser forcer la main par la démagogie dans le choix des ministres.

L'élection qui a eu lieu, hier, dans l'Isère, se traduit en ballottage. Mais il y a toute probabilité que M. Valentin, opportuniste, qui a eu 36,946 voix contre M. Edgard Monteil, radical, qui en a obtenu 22,229, sera élu dimanche en nuit, puisqu'il ralliera infailliblement les 18,370 images de ceux qui se sont abstenus. Pavot, son concurrent, également opportuniste.

La lutte a été d'autant plus vive, hier, dans l'Isère, département essentiellement opportuniste, que M. Edgard Monteil est un transfuge du parti. Il y a, en outre, dans plusieurs départements des élections cantonales, et dans deux plus importantes celles du Rhône et de la Loire, où la lutte a tourné au profit des conservateurs dont les candidats sont élus.

Vous savez qu'il était depuis longtemps question de la retraite de lord Lyons, l'ambassadeur britannique à Paris ; il est sur le point d'atteindre l'âge de la mise en disponibilité. On annonce que sa succession a été offerte au marquis de Lansdowne, actuellement gouverneur du Canada, où sa popularité vient d'être mise en relief par les attaques infructueuses du député irlandais O'Brien. Mais le marquis de Lansdowne a, parait-il, refusé.

Nous connaissons, régionaux, dont la tenue est obligatoire à des dates fixes, au moins, ont commencé leur défilé. Déjà deux de ces concours ont eu lieu : l'un à Rennes, l'autre à Poitiers, et un troisième commence son installation à Melun.

Ce dernier, particulièrement, aurait bien besoin d'être un peu favorisé par le temps, car, par cette année un peu importante, plus grande qu'à l'ordinaire et méritera d'être spécialement les visiteurs. Il réunira les produits animaux et végétaux de pas moins de quinze départements, tous situés au nord de la Seine.

D'après les déclarations reçues, il y figurera 453 têtes de l'espèce bovine, représentée surtout par les races normande, flamande et durham, 195 lots de l'espèce ovine, 100 lots de l'espèce porcine, 229 lots d'animaux de basse-cour, 1,738 machines, sans compter les produits agricoles, les articles d'agriculture, et quelque 120 chevaux qui, groupés à part, serviront de modèles pour un concours hippique.

Le bill de coercition
Londres, 24 mai. — La Chambre des communes a adopté l'article 2 du bill de coercition. Le gouvernement a consenti l'arrangement provisoire de la dernière partie du bill.

À la Bourse de Paris
Paris, 24. — L'ouverture a eu lieu à 80,55 ; à deux heures, le 3/0/0 cote 80,70. Son plus bas cours est 80,50.

Dernières Nouvelles Régionales
Précautions à la frontière. — En raison du mouvement gréviste belge qui s'aggrave dans les bassins houillers de Charleroi et de Mons, M. Saisset-Schneider, préfet du Nord, vient de faire fermer la frontière du département à la limite des arrondissements de Valenciennes et d'Avesnes. Un cordon de surveillance y est établi depuis lundi, soutenu par des patrouilles de gendarmes.

Plusieurs bandes ont parcouru les rues, et des bagarres se sont produites entre la police et les perturbateurs. Une quinzaine d'arrestations ont été opérées.

Liège, 24 mai. — La grève augmente dans le bassin de Liège.

La Convention Anglo-Turque
Paris, 24 mai. — Le Standard dit que la convention anglo-turque stipule l'évacuation de l'Égypte dans trois ans, pourvu que l'Égypte ne soit alors menacée d'aucun danger intérieur ou extérieur.

Le Times admet comme fort possible que quelque puissance refuse d'adhérer à la convention.

Daily Telegraph considère la convention comme établissant virtuellement le protectorat britannique en Égypte, il croit que les grandes puissances refuseront leur adhésion. L'Angleterre pourra alors continuer l'occupation.

BOURSE DE PARIS

du mardi 23 mai

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Table with columns: Cours précéd., VALEURS, Cours d'ouv., Cours de 2 h., Cours de clôture. Includes sections for Fonds d'Etat, Sociétés de Crédit, Obligat. Foncières, and Obl. de Ch. de F.R.

BOURSE DE LILLE

du mardi 23 mai

(par fil téléphonique spécial)

Table with columns: VALEURS, Cours, Cours précéd. Includes sections for Obligat. des Villes, Obligations div., and Sociétés diverses.

CHARBONNAGES

ACTIONS Cours complets

Table listing various coal companies and their share prices, including Aniche, Anzin, Bruay, etc.

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 24 Mai 1887

Table with columns: Cours précéd., VALEURS, Cours du jour. Lists various bonds and securities.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

« Les propos attribués à M. Clémenteau vous ont été inexactement rapportés. »

M. Clémenteau a adressé, d'autre part, la lettre suivante au directeur du Matin :

« Monsieur le Directeur, Dans une note parue ce matin, votre journal maintient l'exactitude des propos que j'aurais tenus suite à votre reportage sur l'entretien que j'ai eu avec MM. Rouvier et Pelletan. »

« Je vous donne ma parole d'honneur que ces propos n'ont pas été tenus. Qui vous a dit le contraire, à vous ou à votre reporter, a menti. »

« Le Matin, en publiant ces deux lettres, fait observer que leurs signataires s'attachent l'un et l'autre à nier les propos adressés à M. Clémenteau. »

« Sur le premier point, le Pape a parlé de la paix religieuse qui vient d'être rétablie, mais il n'a pas dit que le motus iudicium qui a accepté portera ses fruits. »

« Le Pape et l'Europe. — M. de Giers On lit dans le Figaro : »

« Hier à eu lieu le consistoire secret. Le pape y a prononcé un grand discours sur la situation. Les deux points principaux de ce discours touchent à l'Allemagne et à la question romaine. »